



NOTE DE TRAVAIL

ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 15 : Programmes d'audits — Méthode de surveillance continue

**AMÉLIORATION CONTINUE DU PROGRAMME UNIVERSEL D'AUDITS DE SÛRETÉ –
MÉTHODE DE SURVEILLANCE CONTINUE (USAP-CMA)**

[Note présentée par la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) au nom de 54 États africains¹]

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail souligne l'importance d'un processus efficace de supervision du contrôle de la qualité fondé sur le risque à l'échelle mondiale, qui mettrait particulièrement l'accent sur la nécessité d'augmenter les ressources (chefs d'équipe) pour améliorer la mise en œuvre du Programme universel d'audits de sûreté – Méthode de surveillance continue (USAP-CMA).

Une supervision efficace de l'aviation civile est un pilier essentiel du système de sûreté de l'aviation, et des ressources adéquates garantiront l'identification et le traitement appropriés des risques.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) prier instamment les États membres de coopérer avec l'OACI, veiller à ce que les lacunes identifiées soient comblées et rendre compte des avancées réalisées dans la mise en œuvre des actions prioritaires, mesures et tâches convenues dans le cadre du plan d'actions correctives (CAP) ;
- b) demander au Secrétariat de l'OACI de mettre en œuvre un système de transmission des données et de mettre à disposition des ressources adéquates pour examiner les données probantes des CAP des États et fournir une analyse précise et actualisée de l'état de la mise en œuvre des mesures de sûreté aérienne par les États membres ;
- c) demander au Conseil de l'OACI de travailler sur les modalités de décentralisation des directions d'équipe des audits USAP-CMA de l'OACI dans les bureaux régionaux respectifs de l'OACI et d'offrir une formation suffisante pour combler les manquements existants au sein de la main-d'œuvre.

| | |
|---------------------------------|--|
| <i>Objectifs stratégiques :</i> | La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique : Sûreté et facilitation |
| <i>Incidences financières :</i> | Les activités seront entreprises dans le cadre des ressources prévues au budget du Programme ordinaire 2022-2023 ou provenant de contributions extrabudgétaires. |

¹ Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, République Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

| | |
|---------------------|---|
| <i>Références :</i> | Résolution A40-11 de l'Assemblée de l'OACI <i>Doc 9807, Manuel du Programme universel d'audits de sûreté — Surveillance continue</i> A40-WP/23 – Mise en œuvre des programmes d'audit – Méthode de surveillance continue (CMA) A40-WP/32 – Rapport sur l'examen de la portée et de la méthodologie du Programme universel d'audits de sûreté — Méthode de surveillance continue (USAP-CMA) |
|---------------------|---|

1. INTRODUCTION

1.1 La sûreté aérienne revêt une importance fondamentale dans la croissance et le développement durable de l'industrie aéronautique mondiale. L'un des éléments les plus importants du processus réglementaire des États membres en matière d'exploitation consiste à garantir une sûreté aérienne efficace dans l'aviation civile.

1.2 Le Programme universel d'audits de sûreté – Méthode de surveillance continue (USAP-CMA) de l'OACI a pour objectif principal de promouvoir la sûreté de l'aviation par un système d'audits et de surveillance continus des performances des États membres en matière de sûreté. Une fois que l'USAP-CMA identifie des lacunes, il est important que les États élaborent et mettent en œuvre rapidement des plans d'actions correctives pour garantir des améliorations (modifications) des systèmes de contrôle de la qualité dans la sûreté aérienne nationale.

1.3 L'un des principaux objectifs de l'évolution de l'USAP vers une méthode de surveillance continue était de transformer l'audit de sûreté aérienne d'un événement ponctuel en un processus continu d'amélioration de la sûreté aérienne.

2. ANALYSE

2.1 Pour que cet objectif soit atteint, il est important que le processus de mise en œuvre et de surveillance des plans d'actions correctives soit entrepris en temps réel.

2.2 Bien que les efforts entrepris conjointement par le Secrétariat et le groupe d'étude du Secrétariat sur le Programme universel d'audits de sûreté – Méthode de surveillance continue pour améliorer l'USAP-CMA au cours du dernier triennat soient reconnus, d'autres améliorations sont encore souhaitables, notamment en matière d'automatisation de la gestion du traitement des actions correctives.

2.3 L'une des mesures déjà prises, qu'il convient d'apprécier, est l'adoption d'un système de notification crypté pour la transmission sécurisée des données sensibles soumises à audit entre les États membres et l'OACI.

2.4 La surveillance axée sur les risques est un pilier essentiel de la gestion des risques de sûreté aérienne. Il est nécessaire de procéder à une analyse holistique des menaces et des risques, et des mesures d'atténuation doivent être prises dans le domaine le plus approprié. Par conséquent, les modèles opérationnels d'analyse fondamentale et les systèmes intégrés de gestion corrective sont essentiels dans l'amélioration de la sûreté de l'aviation civile.

2.5 Le Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique (AFI SECFAL Plan) a accompli un travail considérable afin d'aider les États africains à améliorer leur niveau de mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées (SARP) en matière de sûreté.

Toutefois, en raison de contraintes de capacité, l'OACI n'a pas été en mesure de vérifier ces réalisations remarquables par des missions de validation.

2.6 La récente Semaine de l'aviation de l'AFI qui s'est tenue à Abuja (Nigéria) a recommandé que l'USAP-CMA soit lié aux interventions du Plan AFI SECFAL pour les États membres de l'AFI. Cela permettra d'évaluer correctement l'efficacité du Plan AFI SECFAL et d'encourager les États africains à redoubler d'efforts pour remédier à leurs lacunes en matière de sûreté aérienne.

2.7 Il est donc essentiel que l'OACI procède à une évaluation sérieuse des exigences relatives au poste de chef d'équipe afin de s'assurer que des collaborateurs compétents des bureaux régionaux de l'OACI soient autorisés à diriger l'USAP-CMA pour combler l'arriéré d'audits indispensables.

3. CONCLUSION

Le niveau de mise en œuvre de la sûreté aérienne indique que des mesures sont nécessaires pour renforcer la sûreté aérienne. Les défis actuels exigent que la question de la sûreté reste au premier rang des priorités des États et de la communauté internationale.

— FIN —